

Nîmes, le **13 février 2023**

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA
PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION LUNDI 13 FEVRIER 2023

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
0000260616PE1	COLETTA	PHILIPPE	ADMIS
0000257945PE1	MAURIAUCOURT	ANTHONY	NON ADMIS
00000234458PE2	EZGHARI	ABDELMAJID	NON ADMIS
0000270660PF1	MOKRINI	BRAHIM	NON ADMIS
0000265072PE1	VESOUL	HELENE	ADMIS
0000268882PE1	ABDESLEM	STEPHANIE	ADMIS

Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture du Gard pour obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi.

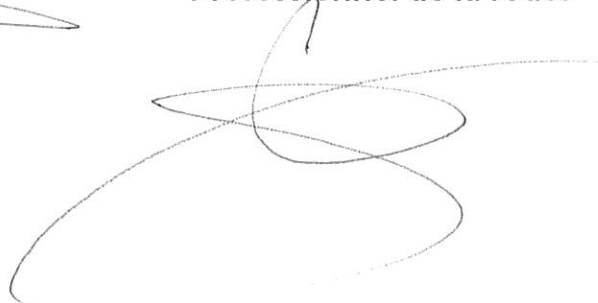
Connectez-vous au site « demarches-simplifiees.fr » pour déposer votre demande.

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel de la route



Professionnel métier

